

Agreste Bourgogne

Numéro 171 - octobre 2014

recensement
agricole
2010

La connaissance fine de l'agriculture dans toute sa diversité est essentielle aux décideurs des politiques publiques. La qualité du conseil agricole nécessite des référentiels technico-économiques adaptés et actualisés. C'est pour répondre à ces deux enjeux que le projet INOSYS « Innovations Systèmes » a vu le jour, porté par le réseau des Chambres d'agriculture de France. Ce document est le fruit d'une collaboration exemplaire entre la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne. L'analyse de près de 17 000 exploitations professionnelles, réalisée sur la base du dernier recensement agricole, a permis d'identifier 164 types reflétant la diversité des modes de conduite des différents ateliers de cultures et d'élevage. Au moment de l'application des nouvelles modalités de la PAC, enjeu majeur pour l'agriculture bourguignonne, cette analyse des six plus fréquents types de systèmes d'exploitation vient à point.

Maclou VIOT

Directeur par intérim de la DRAAF
Bourgogne

Christian DECERLE
Président de la CRAB

L'agriculture bourguignonne selon INOSYS

Une nouvelle utilisation du recensement agricole 2010

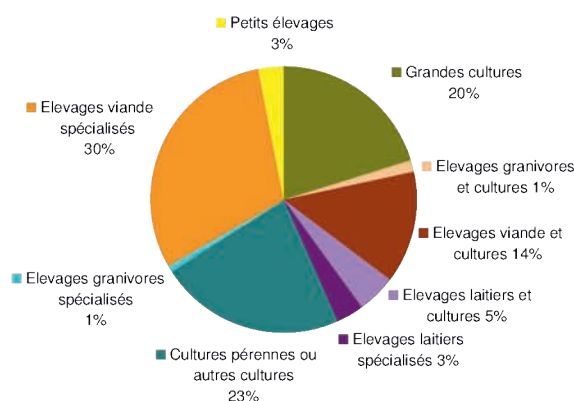
Le projet INOSYS « Innovations Systèmes », conduit par les Chambres d'agriculture s'intéresse au fonctionnement des exploitations. Cette typologie a été élaborée à dire d'experts et mise en œuvre sur les résultats du recensement agricole avec le service de la statistique et de la prospective du ministère chargé de l'agriculture. Elle prend en compte les éléments structurants de l'organisation du travail. L'exploitation agricole est considérée comme un système, un ensemble d'éléments en interaction, finalisé, ouvert et se présente comme une combinaison de facteurs de production, d'ateliers de cultures ou d'élevage. Elle aboutit à la mise en évidence de plus de 160 types d'exploitation bourguignonnes. Ne sont prises en compte que les exploitations présentant une Production Brute Standard (PBS) de plus de 25 000 € ou qui mobilisent du travail pour au moins 0,5 Unité de Travail Annuel (UTA). En 2010, sur les 20 332 exploita-

tions agricoles que compte la Bourgogne (source : Recensement Agricole de 2010), 17 078 ont été considérées comme professionnelles du fait de leur niveau d'activité et constituent le socle de la typologie INOSYS.

En lien avec la géographie, les systèmes d'exploitation de Bourgogne sont diversifiés. En effet, quatre groupes dominant : les élevages de bovins viande spécialisés (26 % du total), les grandes cultures à dominante céréales et oléoprotéagineux (20 % de l'ensemble), les cultures pérennes à dominante viticole (18 %) et les exploitations mixtes élevages viande et polyculture (13 %).

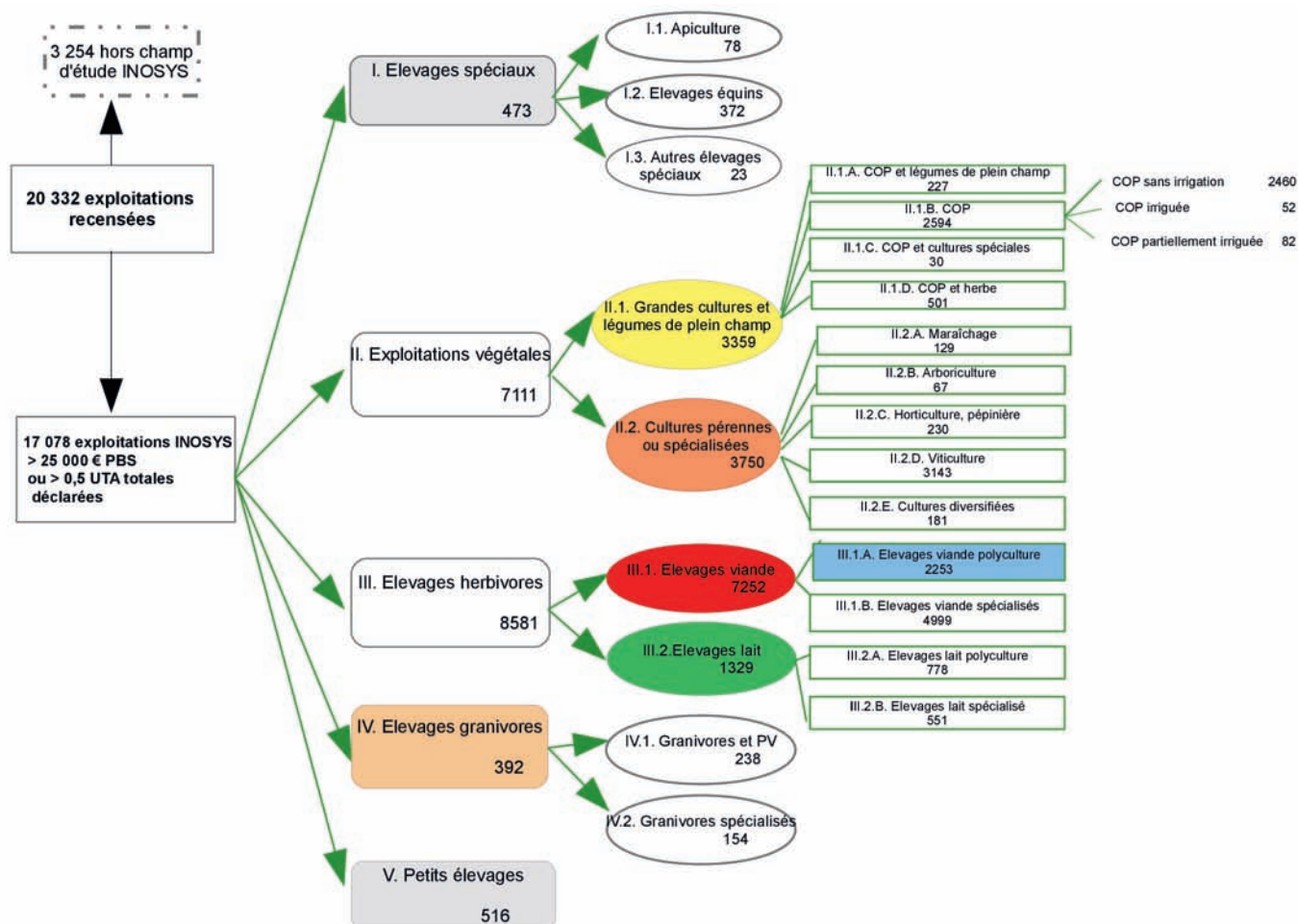
Ces quatre systèmes dominants sont complétés en premier lieu par les élevages laitiers, associés ou non à des grandes cultures. Pour terminer ce panorama, il faut ajouter les élevages de granivores (volailles, porcs, lapins) avec ou sans cultures, et les petits élevages.

Les grands groupes de la typologie INOSYS



Sources : INOSYS, Agreste - RA 2010

Arborescence INOSYS Bourgogne



Sources : INOSYS, Agreste - RA 2010

Une méthodologie nationale

La typologie INOSYS traduit un emboîtement successif des classes. A chaque niveau les exploitations sont caractérisées dans un type selon un ou plusieurs critères de tri. Les types ont été définis à dire d'experts par le réseau des Chambres d'agriculture, leurs partenaires locaux ainsi que les instituts et l'APCA (Assemblée Permanente de Chambres d'agriculture). Les premiers niveaux relèvent de l'architecture nationale, commune à toutes les régions. Cette arborescence nationale est ensuite déclinée et affinée régionalement afin de pouvoir caractériser les spécificités locales.

INOSYS classe les exploitations selon leur fonctionnement. Ainsi la combinaison d'ateliers d'une taille minimale est privilégiée. Mais au-delà de celle-ci, certaines productions sont jugées plus structurantes pour l'organisation du système agricole, notamment en termes de mobilisation de la main d'œuvre de l'exploitation et d'implication dans la vie de la famille. C'est notamment le cas pour l'élevage (d'herbivores ou de granivores) et plus particulièrement encore pour la production laitière. En effet, la traite deux fois par jour détermine une organisation et des contraintes qui prévalent dans le fonctionnement du système. Il a été jugé que cet aspect était supérieur à la prise en compte de

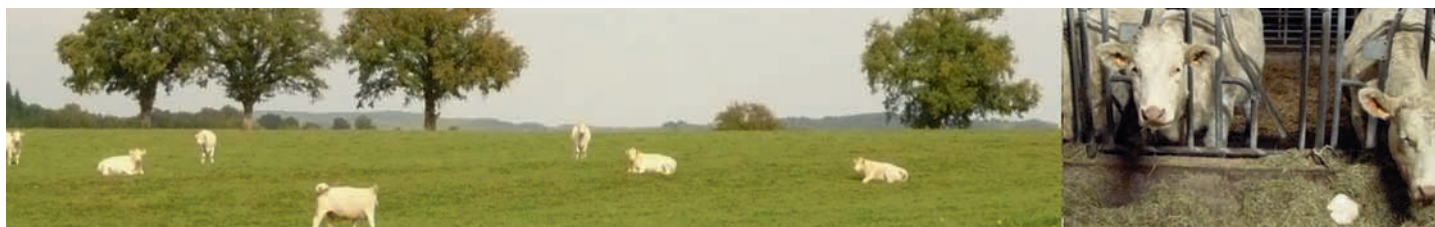
la proportion relative des différentes productions.

Les premières branches de l'arborescence nationale sont déterminées par la présence d'élevage puis de lait (bovins, ovins ou caprins), d'un atelier grandes cultures significatif (plus de 40 ha) et pour les exploitations végétales, la présence de cultures pérennes, le type de production (horticulture, arboriculture, légumes, viticulture...) puis au sein des grandes cultures, cultures industrielles, présence d'irrigation etc.

Le choix des clés de tri et leur ordonnancement révèlent la perception par les experts de l'impact différencié de certaines caractéristiques sur l'organisation du système de production. Ainsi, la distinction porcin / volailles est effectuée à la fin des classements concernant les granivores.

Sur les 20 332 unités de production en Bourgogne enquêtées au RA de 2010, 17 078, soit 84 %, sont retenues par INOSYS, considérées comme moyennes ou grandes. Elles présentent une PBS d'au moins 25 000 € ou mobilisent du travail pour au moins 0,5 UTA.

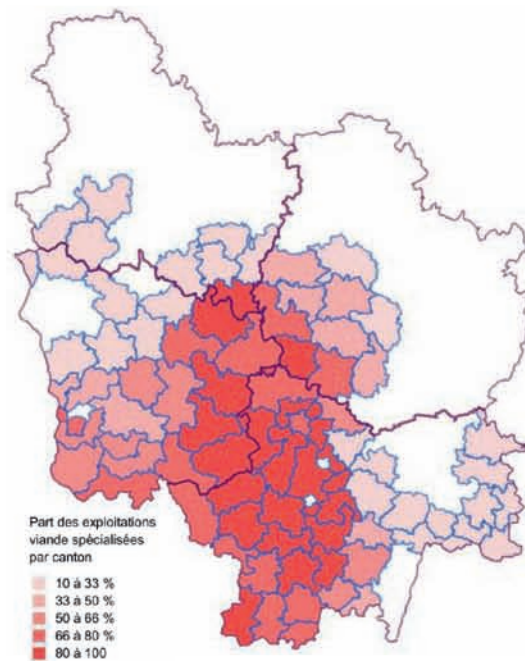
Au fil des différents niveaux de l'arborescence, en Bourgogne, 164 groupes de plus de 100 exploitations ont été constitués, 263 de plus de 50 et 345 de plus de 30.



Les systèmes spécialisés en élevage viande

En Bourgogne, 5 000 exploitations sont spécialisées dans l'élevage d'herbivores pour la production de viande (absence de lait et atelier grandes cultures non significatif, moins de 40 ha). Parmi elles, 68 % conduisent exclusivement un troupeau bovin et 23 % présentent un atelier bovins dominant (plus de 85 % des UGB). Les exploitations exclusivement ou principalement ovines sont peu nombreuses (136 soit 2,8 %). La mixité bovins-ovins concerne 4,5 % exploitations et quelques cas d'association avec les chevaux sont identifiés (1,1 %).

Le poids des exploitations spécialisées viande dans l'agriculture bourguignonne est conséquent tant par le travail fourni : 23 % des UTA totales, 29 % des UTA exploitants, 7 % des UTA salariées agricoles que par l'utilisation du territoire : 32 % de la SAU, 47 % de la surface toujours en herbe (STH). La place des exploitations viande est de première importance dans l'élevage bourguignon : 61 % des UGB bovines et 56 % des UGB ovines. Ces exploitations concourent pour 14 % à la PBS régionale. La Nièvre et la Saône-et-Loire totalisent 85 % des exploitations spécialisées viande de la région. Ce système représente 14 % des exploitations de Côte-d'Or et 6,4 % de celles de l'Yonne. Ce type d'exploitation est moins féminisé que les autres systèmes car 17 % des exploitants sont des femmes (contre 21 % dans l'ensemble des exploitations INOSYS). L'exploitation spécialisée viande présente en moyenne 1,52 UTA dont 1,13 UTA exploitant et 0,8 UTA salariée pour les 726 exploitations employeuses. En outre, dans 10,2 % des cas, le chef d'exploitation est double actif. La SAU moyenne est de 110 ha, constituée surtout d'herbe, 87 ha de STH, et de 13 ha de grandes cultures. La PBS moyenne est faible à 72 466 € soit 46 % de la PBS moyenne régionale. En moyenne, 4 859 exploitations détiennent 109 UGB bovines, 1 200 éleveurs possèdent 14 UGB ovines. 87 % des exploitations bovins viande dominant ont des vaches allaitantes, tandis que l'activité d'engraissement, peu fréquente, concerne plutôt les femelles de réforme. Près de 40 % finissent plus de 60 % de



Sources : INOSYS, Agreste - RA 2010

leurs vaches, mais 30 % les vendent maigres.

Le niveau de formation est légèrement moins élevé que dans les autres systèmes puisque 56 % des exploitants n'ont pas suivi de formation supérieure ou égale au baccalauréat, ils sont 46 % au niveau régional. Parallèlement, 13 % des exploitants ont obtenu au moins un BTS contre 17 % dans l'ensemble de la Bourgogne. Parmi les 2 291 exploitants de plus de 50 ans, seulement 21 % connaissent leur successeur, celui qui s'installera sur l'exploitation, 30 % considèrent que leur ferme contribuera à un agrandissement ou sera démantelée, 50 % déclarent ne pas savoir encore comment se déroulera leur succession. Par ailleurs, 1 645 exploitations (32 %) fonctionnent avec 2 UTA dont l'une a plus de 50 ans. Par conséquent, une part non négligeable des exploitations spécialisées viande sera amenée à connaître une réorganisation du travail dans les années à venir.

Les pratiques de vêlage

Parmi les bovins naisseurs, 77 % ont moins de 60 vaches allaitantes par UTA, 21 % totalisent entre 60 et 100 vaches/UTA et seulement 2 % déclarent plus de 100 vaches/UTA. Le seuil de 100 vêlages/UTA se trouve ici illustré et montre la difficulté à accroître indéfiniment la productivité du travail en système naisseur en Bourgogne. Dans 48 % des élevages, la date moyenne de vêlage est postérieure au 1^{er} mars. 37 % ont choisi une période de vêlage hivernale comprise entre le 15 janvier et le 1^{er} mars, 11 % un vêlage précoce entre le 1^{er} décembre et le 15 janvier, 3 % un vêlage très précoce antérieur au 1^{er} décembre. A cet égard, 2010 semble une année atypique.

Nombre d'exploitations	4 999
SAU moyenne (ha)	110
PBS moyenne (€)	72 466
UTA moyenne des exploitants	1,5
Age moyen des exploitants	47
UTA totales des exploitations spécialisées élevage viande	7 577
Nbre d'expl. employeuses	726

Sources : INOSYS, Agreste - RA 2010



Le système viticulture

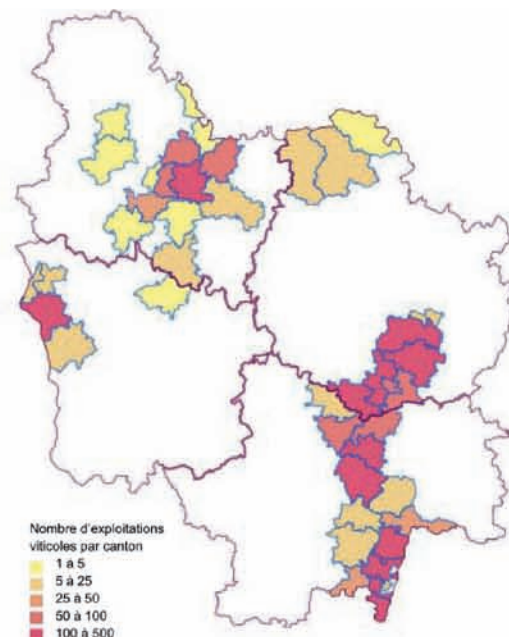
En Bourgogne, 19 % des exploitations sont spécialisées en viticulture soit 3 143 structures, pour lesquelles la viticulture représente plus de 2/3 de la PBS. Elles mettent en valeur la quasi-totalité du vignoble régional (99 %). La Saône-et-Loire détient le plus d'exploitations viticoles avec 1 304 unités, puis 1 090 en Côte-d'Or, 600 dans l'Yonne et 149 domaines viticoles dans la Nièvre. La profession viticole est davantage féminisée, 25 % des exploitants sont des femmes contre 21 % sur la région. Le poids économique de la viticulture est conséquent dans l'agriculture : 40 % de la PBS, 33 % des UTA, 63 % des UTA salariées, 18 % des UTA exploitant. Elles occupent 1,72 % de la SAU et sont spécialisées, seulement 27 présentant un autre atelier végétal significatif. En moyenne, un domaine exploite 14,9 ha de SAU dont 9,5 ha de vignes, il mobilise 3,5 UTA totales dont 1,1 UTA exploitant et 2,9 UTA salariées. Les 5 155 UTA salariées sont embauchées dans 1 761 exploitations. Ainsi 56 % des domaines sont employeurs. A l'opposé, 16 % des domaines ont un exploitant double actif et mobilisent moins de 1,5 UTA au total. Dans près de la moitié des cas, il s'agit d'exploitations de moins de 1,5 ha de vignes.

Le niveau de formation des exploitants est globalement plus élevé que l'ensemble des exploitants de la région ; 29 % ont un BTS ou davantage contre 17 % des exploitants bourguignons et 38 % ont suivi une formation CAP ou BEP alors qu'ils sont 52 % dans l'ensemble des systèmes.

L'âge moyen est de 48 ans. Il est plus élevé dans les domaines de moins de 1,5 ha : 54 ans. Au RA de 2010, 1 319 exploitants avaient plus de 50 ans. Pour 33 % d'entre eux, le successeur est connu et s'installera sur l'exploitation, 20 % considèrent que leur domaine sera démantelé ou concourra à l'agrandissement et 47 % déclarent ignorer qui leur succédera.

La PBS moyenne est de 331 028 €.

La production de vin de Bourgogne est en quasi-totalité en Appellation d'Origine Protégée (AOP) soit 99,5 %. Elle se répartit pour 68 % en blanc, 31 % en rouge et 1 % est rosé. Au sein des exploitations de plus de 1,5 ha de vigne, la vini-



Sources : INOSYS, Agreste - RA 2010

fication en cave particulière -à plus de 60%- est majoritaire. Elle représente 77% de la production de vin rouge et 49% des blancs. La vente en coopérative -par les domaines y livrant au moins 80% de leur production- est respectivement de 12 et 29% du volume produit en rouge et blanc. La vente de vendange fraîche, jus ou moût représente 5 % des rouges et 12 % des blancs, le reste est produit par des domaines dont le mode de commercialisation est mixte. Les domaines viticoles sont 55 % à commercialiser entre 10 000 et 50 000 bouteilles par an, les trois quarts étant constitués d'exploitations vinifiant plus de 60 % de leur production en cave particulière. La vente en bouteilles par les viticulteurs représente 55 % du volume des vins de Bourgogne.

235 domaines viticoles sont certifiés bio soit 7,5 % de l'ensemble, 70 % d'entre eux vinifient en cave particulière. Lors du RA 2010, 177 envisageaient une conversion dans les 5 années suivantes soit 75 % de plus et avec la même proportion de vinification en cave.

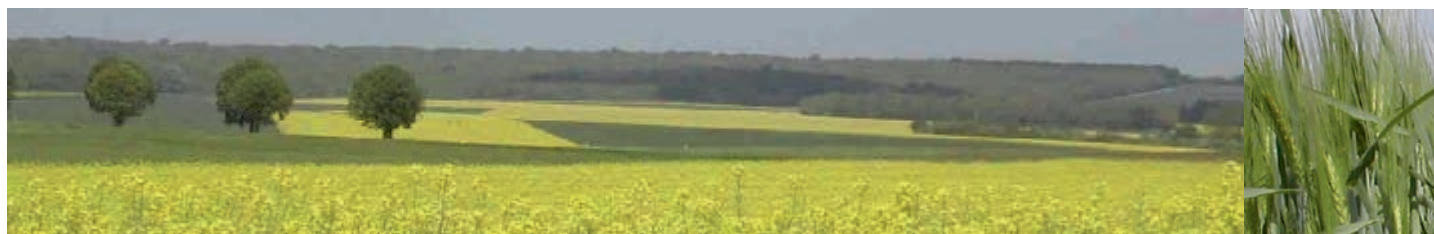
La vinification et les crus

La moitié des exploitations de plus de 1,5 ha vinifient en cave particulière plus de 60 % de leur production. Les autres se répartissent pour 19 % en coopérative, 13 % en vente raisin ou moût, 7 % ont un mode mixte de commercialisation de leur produit.

17 % des domaines exploitent un vignoble composé à plus de 30 % de grand cru et 1er cru tandis que 44 % des exploitations produisent plus de 50 % en appellation communale (avec moins de 30 % en grand et 1er crus) et 38 % en appellation régionale (plus de 80 % de leur production dans cette catégorie).

Nombre d'exploitations	3 143
SAU moyenne (ha)	14,9
PBS moyenne (€)	331 028
UTA des exploitants	1,1
Age moyen des exploitants	48
UTA totales des exploitations viticoles	10 942
Nbre d'expl. employeuses	1 761

Sources : INOSYS, Agreste - RA 2010

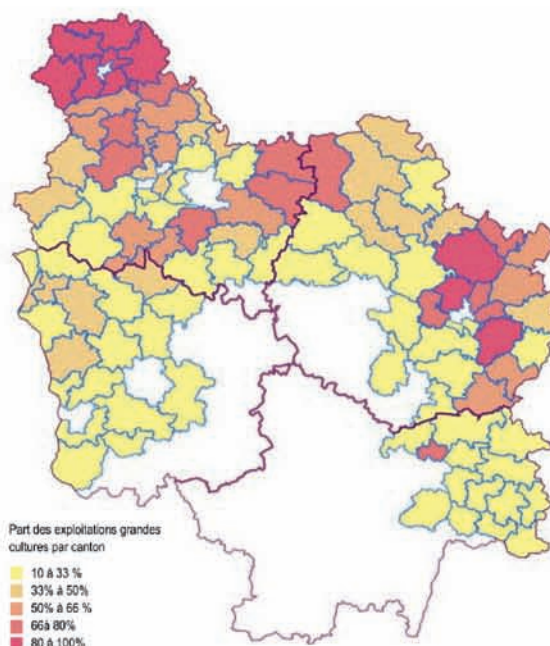


Les systèmes spécialisés en céréales et oléoprotéagineux

En moyenne, les 2 460 exploitations de Bourgogne, spécialisées en COP sans irrigation, ont une SAU de 147 ha, pour une PBS de 118 157 € et 1,1 UTA. L'Yonne concentre 51 % de ces exploitations. Avec la Côte-d'Or, elle rassemble 83 % des fermes céréalières de Bourgogne. La Nièvre et la Saône-et-Loire se partagent le reste (respectivement 10 % et 7 %). L'assolement moyen se compose de 92 ha de céréales, 48 ha d'oléagineux et 13 ha de protéagineux.

Les exploitations de grandes cultures non irriguées en Bourgogne représentent 16,9 % des UTA des exploitants et 9 % des UTA totales. En moyenne, elles comptent 1,23 UTA familiale, chaque UTA ayant en charge 134 ha de SAU. Les exploitants représentent 1,14 UTA. La profession est peu féminisée puisque 17 % des exploitants sont des femmes contre 21 % dans l'ensemble des exploitations. Un quart des exploitants (603) est double actif. Les 326 exploitations qui emploient un salarié permanent représentent 13 % seulement du total des employeurs. Parmi elles, 46 % ont aussi des salariés à temps partiel.

Le niveau de formation est un peu plus élevé que dans l'ensemble des exploitations. En effet, 1 014 exploitants, soit 34 % ont un baccalauréat (33 % dans l'ensemble). 22 % ont fait au moins deux ans d'études après le baccalauréat (21 % ailleurs). D'autre part 364 exploitants soit 12 % ont un niveau Certificat d'Aptitude Professionnelle, 42,6 % ont un niveau de Brevet d'Etudes Professionnelles (39 % dans l'ensemble). Dans 47 % des cas, l'exploitant a plus de 50 ans et la succession doit donc être envisagée. C'est deux points de plus que dans la région. Dans un quart des cas, une installation aura lieu, dans 15 %, il y aura agrandissement. C'est compa-



Sources : INOSYS, Agreste - RA 2010

nable à la région. Par contre, les démantèlements seront peu nombreux (5 % contre 10 % en Bourgogne).

Un quart des « céréalières » pratiquent une activité de diversification contre 15 % seulement dans les autres systèmes. Elle permet une augmentation moyenne de la PBS de 14 715 € soit + 12 %. Il s'agit majoritairement d'entreprises de travaux agricoles (67 % des cas) ou de travaux à façon non agricoles (22 % des cas). Dans les autres systèmes, ces deux activités totalisent 41 % des activités de diversification. La production d'énergies renouvelables concerne 12 exploitations.

Irrigation, fertilisation, traitements

Sur les 2 594 exploitations spécialisées en COP, 82 irriguent de 10 à 50 % de leur SAU et 52 irriguent plus de la moitié de leur superficie. Le mode de travail du sol est variable. En effet, 1 858 exploitations labourent en moyenne 77 ha par an. Ailleurs (dans 1 772 exploitations) l'agriculteur pratique le travail du sol de conservation sur 107 ha. Enfin, dans 115 exploitations, aucun travail du sol n'est pratiqué (sur 66 ha en moyenne). Les pratiques de fertilisation et de traitements phytosanitaires diffèrent d'une parcelle à l'autre. Ainsi, la SAU moyenne ne recevant aucun engrais minéral s'élève à 13,1 ha dans 2 281 exploitations et 11,5 ha ne reçoivent aucun herbicide dans 2 292 d'entre elles. D'autre part, 11,1 ha en moyenne ne reçoivent aucun traitement phytosanitaire et 10,7 ha ne sont ni fertilisés avec un engrais minéral ni traités (respectivement 2 289 et 2 264 exploitations).

Nombre d'exploitations	2 460
SAU moyenne (ha)	147
PBS moyenne (€)	118 157
UTA moyenne des exploitants	1
Age moyen des exploitants	49
UTA totales des exploitations de grandes cultures	3 084
Nbre d'expl. employeuses	326

Sources : INOSYS, Agreste - RA 2010

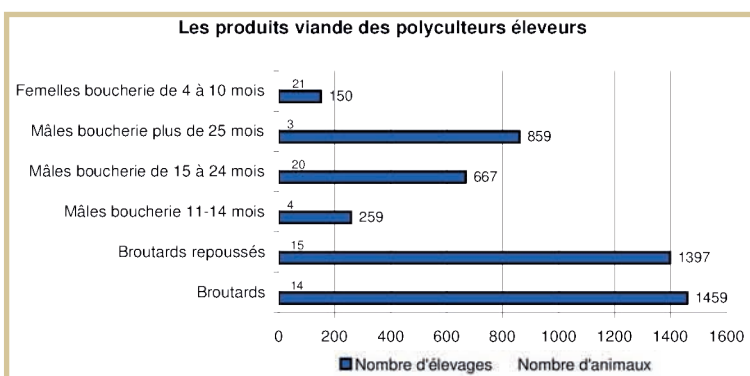


Les systèmes de polyculture-élevage viande

Les systèmes de polyculture-élevage viande concernent 2 253 exploitations en Bourgogne soit 13 % des exploitations observées. C'est la Côte-d'Or qui détient le plus d'exploitations alliant élevage viande et grandes cultures (35 %). Avec la Nièvre, elle concentre 62 % de ces systèmes. L'Yonne et la Saône-et-Loire détiennent les 38 % restant (19 % chacun).

En Bourgogne, l'exploitation de polyculture-élevage viande moyenne gère 191 ha de SAU avec 2,23 UTA et détient 115 UGB avec un troupeau moyen de 61 vaches allaitantes. L'assolement comprend 90 ha de surface fourragère (dont 76 ha de STH), 70 ha de céréales et 31 ha d'oléoprotéagineux. Dans 65 % des cas, les cultures de ventes représentent plus de 50 % de la SAU.

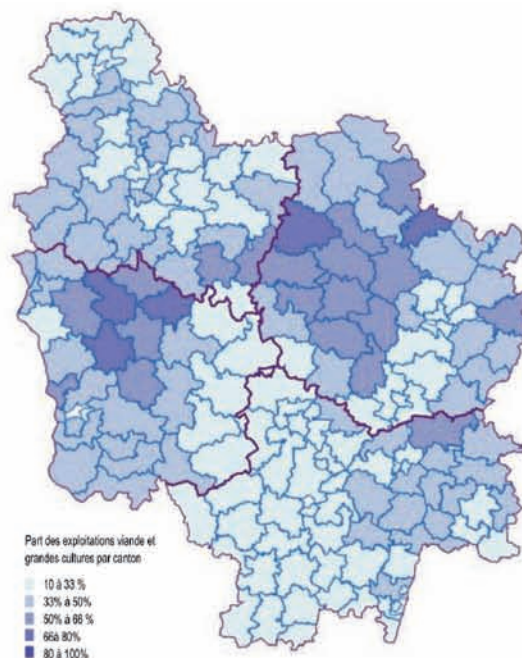
La PBS moyenne s'élève à 163 084 €.



Sources : INOSYS, Agreste - RA 2010

L'exploitant est âgé en moyenne de 47 ans. Les systèmes de polyculture élevage viande représentent 28 % des UTA exploitants de Bourgogne. Le taux de féminisation est inférieur à celui de la région avec 15 % de femmes exploitantes. Un quart des exploitations emploient un salarié. Quand elles ont un salarié, il s'agit dans 45 % des cas d'une personne à temps partiel. En outre, 121 emploient plus d'un salarié.

Le niveau de formation est différent de celui de la Bourgogne. En effet, les poursuites d'études après le baccalau-



Sources : INOSYS, Agreste - RA 2010

réat sont moins nombreuses (17 % contre 21 %). Inversement, les BEP sont majoritaires avec 44 % des exploitants (39 % en Bourgogne).

Dans 1 154 exploitations (40 % des exploitations de polyculture élevage viande) l'exploitant a plus de 50 ans et la succession doit être envisagée. Dans 31,5 % des cas, il est prévu une installation alors que dans 21 % il y aura un agrandissement. Le démantèlement devrait concerner 4,8 % des cas et enfin, 42,6 % des exploitants ne savent pas ce qui se passera.

Les activités de diversification sont peu présentes chez les polyculteurs-éleveurs de viande puisque 14 % seulement sont concernés. Dans 68 % des cas, il s'agit d'une entreprise de travaux agricoles. La production d'énergies renouvelables existe dans 13 exploitations.

Les dates de vêlages

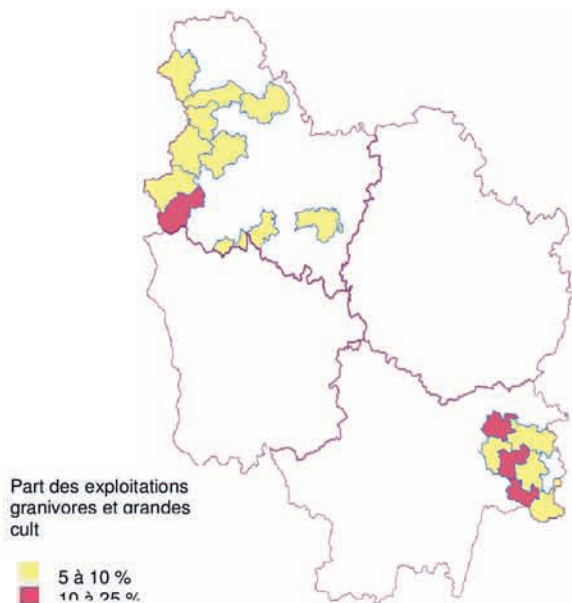
La date de vêlage est précoce (avant le 1^{er} décembre) dans 6 % des cas. A l'inverse, elle est tardive (après le 1^{er} mars) dans 20 % des élevages. En outre, certains éleveurs ont une date de vêlage plus hivernale soit 23 % entre le 1^{er} décembre et le 15 janvier et 29 % entre le 15 janvier et le 1^{er} mars. Enfin, les autres éleveurs ne précisent pas de date de vêlage.

Nombre d'exploitations	2 253
SAU moyenne (ha)	191
PBS moyen (€)	163 084
UTA moyenne des exploitants	2,23
Age moyen des exploitants	47
UTA totales des exploitations polyculture élevage viande	7 343
Nbre d'expl. employeuses	566

Sources : INOSYS, Agreste - RA 2010

Les systèmes avec élevages granivores

En Bourgogne, 238 exploitations combinent un élevage de granivores avec un atelier végétal. Ces élevages sont davantage implantés dans l'Yonne (45 %) et en Saône-et-Loire (36 %). Ils sont peu présents en Côte-d'Or et dans la Nièvre (respectivement 13 et 5 %). Dans la majorité des cas (74 %), il s'agit d'un élevage de volailles (175). La SAU moyenne est de 106 ha et la PBS moyenne de 308 433 €. Dans 68 cas, l'exploitant est une femme. On trouve en moyenne 1,8 UTA totale dont 1,2 salariée.



Sources : INOSYS, Agreste - RA 2010

Seulement 154 exploitations sont spécialisées en élevage de granivores. Plus des deux tiers (82 %) sont orientées vers l'élevage de volailles. Ces 125 ateliers sont davantage implantés en Saône-et-Loire (50 %) dans la Bresse, et dans l'Yonne (35 %). Ils sont peu présents en Côte-d'Or (10 %) et dans la Nièvre (5 %). La SAU moyenne est de 0,9 ha. Ces exploitations produisent la moitié des volailles de chair de la région à égalité avec les polyculteurs éleveurs. La PBS moyenne est de 311 941 € avec des écarts selon les départements : 425 206 € dans l'Yonne contre 284 353 € en Saône-et-Loire. Les élevages y sont en effet plus petits : 863 m² en moyenne contre 2 100 m² dans l'Yonne.

	Granivores et cultures	Granivores spécialisés
Nbre d'exploitations	238	154
SAU moyenne (ha)	106	0,88
PBS moyenne (€)	308 433	311 941
UTA moyenne des exploitants	1,28	0,91
Age moyen des exploitants	47	48
UTA totales dans les exploitations	458	299
Nbre d'expl. employeuses	58	28

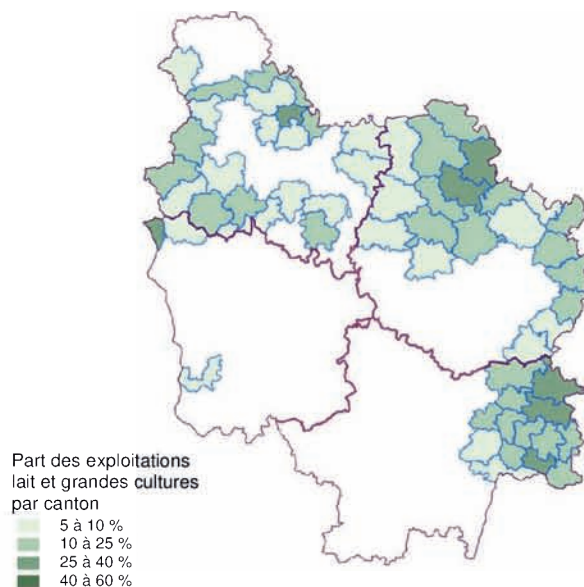
Sources : INOSYS, Agreste - RA 2010

Les systèmes avec un élevage laitier

En Bourgogne, 1 329 exploitations soit 8 % des exploitations produisent du lait. La production laitière bourguignonne est souvent présente dans des systèmes mixtes, seules 155 exploitations sont spécialisées, dont un tiers sont des chevreries. Le quota laitier moyen est de 383 369 l.

Les exploitations laitières se situent principalement en Saône-et-Loire (47 %). L'Yonne et la Côte-d'Or comptent respectivement 22 et 23 % des laitiers, la Nièvre 8 %.

L'exploitation laitière moyenne présente 2,3 UTA totales dont 1,7 UTA exploitant, et 1,1 UTA salariée chez les 402 exploitations employeuses. L'exploitant est âgé de 45 ans en moyenne, soit trois années de moins que l'ensemble des agriculteurs de la région.



Sources : INOSYS, Agreste - RA 2010

Les 1 329 exploitations laitières comptent 2 303 exploitants parmi lesquelles 24 % sont des femmes soit le plus fort taux de Bourgogne avec la viticulture. Parmi ces exploitants, 428 ont plus de 50 ans. Ils sont 30 % à connaître leur successeur, qui s'installera sur leur ferme, 21 % considèrent que leur exploitation sera démantelée ou concourra à l'agrandissement et 49 % déclarent ne pas connaître leur successeur. Ils sont plus fréquents chez les laitiers spécialisés (55 %) que chez les laitiers avec grandes cultures (45 %).

Nombre d'exploitations	1 329
SAU moyenne (ha)	144
PBS moyenne (€)	186 351
UTA moyenne des exploitants	1,7
Age moyen des exploitants	45
UTA totales des exploitations laitières	3 097
Nbre d'expl. employeuses	402

Sources : INOSYS, Agreste - RA 2010

Les petits élevages

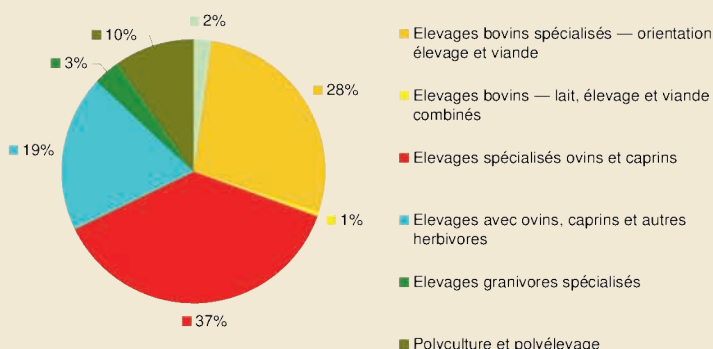
La Bourgogne compte 516 exploitations de petits élevages de ruminants et/ou de granivores. Les plus représentés dans la région sont les petits élevages allaitants (165), les élevages de moins de 500 poules pondeuses d'œufs de consommation (124) et les petits élevages caprins (78). La Saône-et-Loire abrite l'essentiel de ces petites exploitations (62 %) suivie par la Nièvre (19 %). La Côte-d'Or et l'Yonne détiennent les 19 % restant (respectivement 10 % et 9 %). En moyenne, un petit élevage exploite 7,7 ha de SAU dont

6,6 ha de STH pour une PBS de 7 100 €. Il s'agit très majoritairement d'une exploitation individuelle (97 %) avec un chef d'exploitation en retraite ou proche de l'âge de la retraite (60 ans d'âge moyen). Les femmes chefs d'exploitation sont plus nombreuses que dans les autres systèmes (206 soit 40 %). Enfin, la totalité des petits élevages laitiers vendent leur production via des circuits courts contre 7 % seulement des petits élevages de poules pondeuses et de poulets de chair et 6 % des autres.

Les petits élevages selon INOSYS

- Élevages allaitants moins de 10 vaches allaitantes
- Élevages de poules pondeuses d'œufs de consommation moins de 500 têtes
- Élevages caprins moins de 50 chèvres
- Élevages cunicoles moins de 50 lapines
- Élevages ovins viande moins de 10 brebis
- Élevages laitiers moins de 5 vaches laitières
- Élevages poulets d'engraissement moins de 150 m²
- Élevages de poules pondeuses d'œufs à couver moins de 500
- Élevages porcins moins de 10 truies

Répartition des petits élevages en Saône-et-Loire



Sources : INOSYS, Agreste - RA 2010

Les productions sous signe de qualité

En moyenne, en Bourgogne, 21 % des exploitations sont engagées dans une démarche de qualité, y compris l'agriculture biologique. Hors viticulture, 12,4 % seulement des exploitations sont concernées. Les systèmes sont plus ou moins impliqués en fonction de leur spécialisation. Ainsi, les viticulteurs sont fortement engagés à travers les AOP : 96 % d'entre eux produisent du vin sous une des dénominations viticoles de la région et 3 % sous une indication géographique protégée. Hors viticulture et hors agriculture biologique, 1,8 % seulement des exploitations sont engagées

dans une démarche de qualité. C'est très peu. Néanmoins, dans les exploitations de polyculture élevage viande, 6,9 % des exploitations adhèrent à une AOP ou à une IGP.

La part des exploitations en agriculture biologique n'est que de 3,6 %. On trouve du « bio » principalement dans les exploitations avec cultures pérennes (7,5 %) et dans les élevages laitiers (4,4 %). Inversement, ce mode de production est rare parmi les exploitations spécialisées en élevage de viande (2,2 %).

Lexique

RA : Recensement Agricole
COP : Céréales, Oléagineux, Protéagineux
PBS : Production Brute Standard. Valorisation monétaire d'une production agricole

SAU : Superficie Agricole Utilisée
STH : Surface Toujours en Herbe
UGB : Unité Gros Bétail
UTA : Unité de Travail Annuel

Typologie réalisée par le réseau des Chambres d'agriculture dans le cadre d'INOSYS en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Agreste Bourgogne - n°171 - octobre 2014



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne
 Service régional de l'information statistique et économique (SRISE)
 4 bis rue Hoche - BP 87865
 21078 DIJON Cedex
 Tél. : 03 80 39 31 30 - Fax : 03 80 39 30 99
 mél : srise.draaf-bourgogne@agriculture.gouv.fr
 www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr

Directeur régional par intérim : Maclou Viot
 Directrice de la publication : Dominique Degueurce, chef du SRISE
 Rédaction : L. Malet, V. Gallois
 Composition, impression : DRAAF Bourgogne - SRISE
 ISSN : 1293 - 1748, dépôt légal : à parution
 Prix : 2,50 euros, abonnement : 35 €
 © AGRESTE 2014
 www.agreste.agriculture.gouv.fr

